



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 15 décembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 51

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Marie-Hélène
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	JUILLARD-RANDRIAN
Madame Christine MARTIN	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Laurence GERBET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Céline RENAUD
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-François	Madame Caroline
Monsieur Franck LEHENOFF	COURGEY	JACQUEMARD
Madame Nuray AKPINAR-	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Laurent
ISTIQUM	Monsieur Bassir AMIRI	BOURGUIGNAT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Dominique MARTIN-	Monsieur Fabien ROBERT	Monsieur Axel SIBERT
GENDRE	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Stéphanie MODDE
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Philippe THIRION	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Kildine BATAILLE	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Henri-Bénigne DE
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur François REBSAMEN	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Frédéric FAVERJON
		Madame Valérie TEISSEIRE

Membres absents :

Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur David HAEGY	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Madame Danielle JUBAN pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Monsieur Bruno DAVID pouvoir à Madame Céline RENAUD

OBJET : FINANCES**Fixation des taux des taxes directes locales applicables en 2026**

Vu le Code général des impôts, et notamment ses articles 1636 B sexies et 1639 A ;

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2026 de la Ville de Dijon présenté à l'appui du débat d'orientations budgétaires 2026 organisé dans le cadre de la séance du conseil municipal du 24 novembre 2025 ;

Vu le projet de budget primitif 2026 de la Ville de Dijon soumis à l'approbation du conseil municipal dans le cadre de sa présente séance ;

Vu les éléments d'information présentés dans le rapport annexé à la délibération, en particulier pour ce qui concerne les bases et produits fiscaux prévisionnels pour l'année 2026 ;

Monsieur Sibert ayant proposé un amendement visant à fixer le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 47,77 % au lieu de 50,28 %, l'amendement a été mis au vote :

Résultat du vote :

6 pour, 51 contre.

L'amendement est rejeté.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de reconduire en 2026** les taux d'imposition applicables en 2025 sur le territoire de la Ville de Dijon ;

- **de fixer**, en conséquence, les taux d'imposition applicables en 2026 comme suit :

- **taxe foncière sur les propriétés bâties :** **50,28%**

- **taxe foncière sur les propriétés non bâties :** **92,79%**

- **taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants** **23,89%**

- **d'autoriser** Madame la Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

SCRUTIN POUR : 50

ABSTENTION : 1

CONTRE : 6

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)